



BANQUE
LAURENTIENNE

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Une première en succursale bancaire : un *Billet à terme*, la dernière nouveauté de la Banque Laurentienne pour éviter la *malretraite*

Montréal, le 17 Janvier 2006 – La Banque Laurentienne vient de lancer le tout premier billet à terme¹, communément appelé « step up bond », à être offert par l'entremise d'une succursale bancaire. Ce produit d'investissement, habituellement offert par les courtiers, offre un terme potentiel de 5 ans et un taux d'intérêt supérieur.

Puisque le billet à terme est rachetable annuellement par la Banque Laurentienne, les taux offerts sur ce produit sont largement supérieurs aux taux des certificats de placement garantis. Ainsi, pour l'émission du 16 janvier au 10 février 2006, le taux de rendement moyen du produit est de 4,17 % pour le terme de 5 ans. Le rendement offert est de 3,60 % la première année, de 3,75 % la 2^e année, de 4,00 % la 3^e année, de 4,50 % la 4^e année et de 5,00 % la 5^e année.

« Notre nouveau billet s'adresse à ceux qui recherchent un placement qui garantit le montant initial de leur investissement, qui cherche à maximiser le rendement de leur placement et qui préfèrent en connaître le rendement dès le départ. L'investissement minimum est de 2 500 \$ pour un REER et de 5 000 \$ hors REER. Ce produit est un outil additionnel pour éviter la malretraite » a indiqué Bianca Dupuis, directrice principale, Développement des produits d'investissement de la Banque Laurentienne.

Pour éviter d'être **malretraité**, c'est-à-dire de se retrouver avec de trop faibles épargnes au moment de la retraite pour être capable de maintenir son niveau de vie et d'espérer réaliser ses projets, on ne le dira jamais assez, il faut commencer à épargner tôt, et le faire de façon systématique et soutenue. C'est ce que la Banque Laurentienne souhaite faire prendre conscience à ses clients et aux consommateurs en général.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est www.banquelaurentienne.ca.

¹ À chaque date d'anniversaire seulement, la Banque pourra procéder au remboursement complet du capital et des intérêts courus. Le cas échéant, les intérêts de l'année précédente seront versés à la date d'anniversaire ainsi que le capital investi. Le Billet à terme ne constitue pas un dépôt assuré en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôt du Canada. Les taux d'intérêt peuvent varier pour chacune des émissions. Les taux affichés pour le Billet à terme sont ceux de l'émission du 16 janvier au 10 février 2006.

-30-

Pour renseignements :

Manon Stébenne
Conseillère principale
Affaires publiques et communications
Bureau : (514) 284-4500, poste 8232

Gladys Caron
Vice-présidente
Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511